

**Rapport d'incident N° G-01-2020**  
**En date du 12/06/2020**

**Nature :**

Déclenchement du portique de détection radioactivité à l'ISD de Gadji.

**Actions :**

**Le 12/06/2020** à 11h13 l'ensemble ; tracteur immatriculé 349 316 NC et remorque du transporteur EMC a déclenché le portique radioactivité.

Le personnel sur place a prévenu la responsable et la procédure à suivre en cas de déclenchement du portique a été engagée ; le véhicule est repassé à 3 reprises devant le portique, comme la procédure le prévoit.

Les 3 passages ont déclenché l'alarme du portique.

La remorque a été isolée sur l'aire dédiée à cet effet.

Le seuil était de 6 736 cps, la mesure enregistrée était de 13 624 cps (voie 1).

Les mesures au radiamètre portatif 0.06  $\mu$ Sv/h et au contaminamètre 0.2 cps sont faibles, aucun périmètre de sécurité (>1 $\mu$ Sv/h) n'est nécessaire selon la procédure.



Informations des parties intéressées.

La DENV et le SIGN ont été prévenus le jour même.

**Le 12/06/2020 à 15h04**, un nouveau passage devant le portique de détection a été réalisé avec un nouveau déclenchement de l'alarme.

Le seuil était de 6 599 cps, la mesure enregistrée était de 15 388 cps (voie 1).

La remorque a été à nouveau isolée sur l'aire dédiée à cet effet.

**Le 15/06/2020**, un nouveau passage devant le portique de détection a été réalisé avec un nouveau déclenchement de l'alarme.

**26/06/2020**, Accord de la DIMENC (Autorité de tutelle de la société EMC DONIAMBO), pour rapatriement de la remorque chez le producteur du déchet en respectant une procédure de prise en charge.

Le 29/06/2020, évacuation de la remorque chez le producteur du déchet EMC.

### **Causes et circonstances de l'incident**

Le chargement est composé déchets d'activités économiques (DAEND) en provenance du site de Doniambo sur lequel EMC exerce une partie de ses activités. La réception de ces déchets a fait l'objet de la procédure d'acceptation : Information préalable (FIP).

### **Solutions envisagées pour éviter le renouvellement de l'incident**

Informations des parties intéressées.

Tony Mattaliano (gérant EMC) et le responsable d'exploitation Kévin Vetel sont venus sur le site pour constater les valeurs, effectuer des mesures de radioprotection.

### **Impact sur l'environnement**

Les mesures effectuées étant faibles, aucun impact sur l'environnement n'est à déplorer.

### **Suivi**

EMC doit contacter la DIMENC, autorité compétente afin d'obtenir l'autorisation de récupérer les déchets pour le prendre en charge.

La DIMENC a donné son accord le vendredi 26/06, l'évacuation a eu lieu le lundi 29/06, incident clos côté CSP.